



### **PSE DRESSER-RAND LE HAVRE Une absurdité économique et industrielle ?**

#### **2015 : Siemens rachète Dresser-Rand et impose son modèle économique**

Dans le groupe SIEMENS, les prises de commandes, et donc les marges qui y sont associées, ne sont pas enregistrées par les sites de production eux-mêmes mais par des entités régionales, réparties à travers le monde. Ce système a littéralement modifié le modèle économique de Dresser-Rand.

Avant SIEMENS ces commandes étaient enregistrées directement par Dresser-Rand Le Havre qui par conséquent, encaissait intégralement les marges liées à ces projets (entre 30 et 40%). Aujourd'hui les régions Siemens encaissent donc directement ces marges et remontent la majeure partie au groupe via des systèmes plus ou moins opaques dont nous vous passerons les détails.

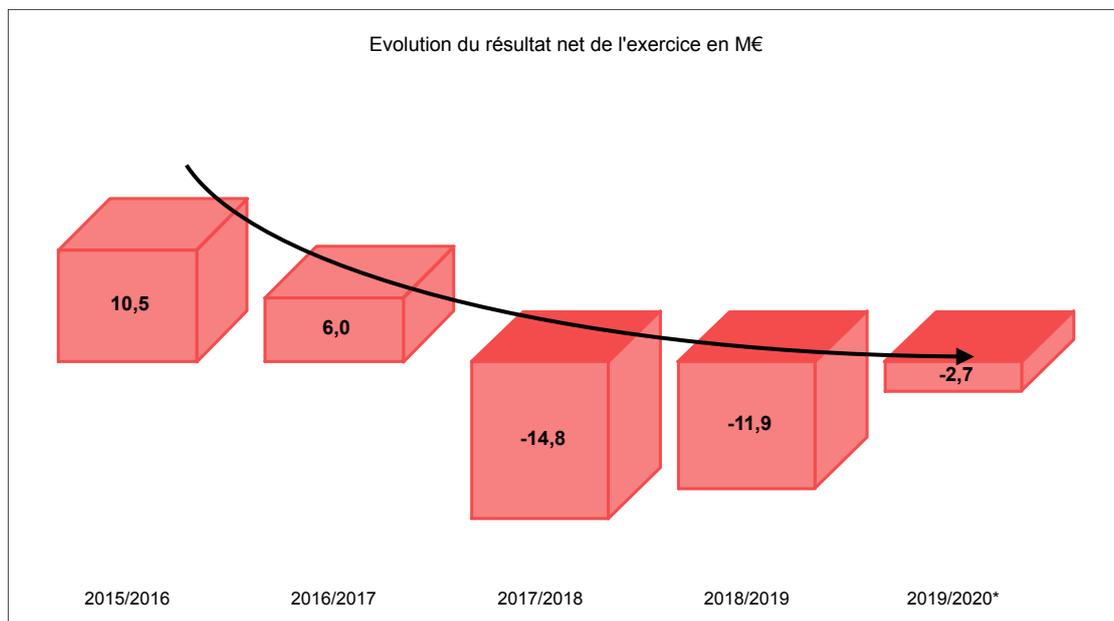
Pour les sites de production comme le nôtre, la règle que l'on appelle au sein du groupe « INTERCO » est simple : **coût de fabrication + 5%**. La région Siemens qui a enregistré la commande nous adresse une demande de cotation pour une machine et nous laisse « gracieusement » 5% de marge.

Autant dire, que sur l'ensemble du processus d'industrialisation d'une machine et les aléas lui incombant (problèmes matières, retard fournisseurs, non qualité, etc...) ces 5% sont vite réduits à néant et la rentabilité du site en pâtie.

En plus de ces taux de marges rabaotés, le site de Dresser-Rand Le Havre a subi en 2019 une autre règle mise en place par SIEMENS, détériorant encore un peu plus sa rentabilité : les coûts liés à ce que l'on appelle « les fonctions globales ».

Plusieurs salariés, 49 au total, figurant dans notre organigramme ont des responsabilités qui dépassent le périmètre de notre site. Dans l'exercice de leurs fonctions ils interviennent non seulement pour le compte de Dresser-Rand Le Havre mais aussi pour d'autres entités du groupe. Avant 2019, les coûts liés à ces salariés étaient en partie refacturés aux autres sites, partant du principe que chaque société du groupe devait supporter ces charges. Depuis 2019, terminé !!!!! Seul notre site supporte ces coûts alors même que ces salariés travaillent pour tout ou partie, pour d'autres entités. Pour exemple, en 2018, **5,7 millions d'€ de frais de fonctions globales** étaient refacturés par Le Havre vers les autres sites du groupe ce qui n'est donc plus le cas aujourd'hui.

## Illustration de l'évolution baissière du résultat net de Dresser-Rand Le Havre depuis le rachat par Siemens en 2015



\* Résultat 2019/2020 avant provisions pour réorganisation

Faut-il également rappeler que Siemens a littéralement piller notre trésorerie en remontant 10,5 millions d'€ de dividendes en 2017 (sur la base du résultat de 2016) et 49,4 millions d'€ en 2018 (alors que le résultat de 2017 était de 6M€), soit un total de 59,9 millions d'€ pris en grande partie sur les réserves de l'entreprise constituées avant le rachat par Siemens.

Cette somme de près de 60M€ correspond étrangement à la provision allouée aujourd'hui pour ce projet de réorganisation. **Aurions-nous financé nous-mêmes notre propre PSE ?**

***Voilà comment SIEMENS a instrumentalisé la non-rentabilité de notre site. On appelle aussi cela la transformation d'un « centre de profits » en un « centre de coûts ».***

### **Un PSE caché derrière une FAUSSE « transition énergétique »**

Si le propos initial du Groupe Siemens Energy fut de présenter ce projet de PSE comme un plan de "transition énergétique", il s'est avéré bien vite à la lecture des différents éléments de communication du Groupe rapportés depuis le 1er septembre 2020, qu'il s'agissait en fait davantage d'un plan de "**rationalisation**" des activités de notre division « Applications Industrielles ». Dans ce cadre, il est ainsi prévu, sur le site de Dresser-rand Le Havre, l'arrêt des activités liées à la fabrication des Turbo-compresseurs ainsi que l'activité réparation et donc la **suppression de 295 postes**.

Toutefois, ces activités devraient être « **délocalisées** » pour la partie Turbo-Compresseurs sur Duisburg (Allemagne) et Olean (USA) et sur des sites plus proches de nos clients pour l'activité réparation.

### **Comptes 2020 : malgré un contexte de baisse des résultats de la division, ceux de Dresser-Rand Le Havre s'améliorent**

En effet, sur la base d'un chiffre d'affaires globalement en hausse de +19.4M€/ +12% entre 2019 et 2020, l'entité Dresser Rand Le Havre améliore son résultat "opérationnel" de +12.8M€ : ce dernier passe ainsi d'une perte de 15.5M€ en 2019 à une perte de 2.7M€ en 2020.

Signalons que ce résultat opérationnel de -2.7M€ est par ailleurs « ENCORE » impacté par des **opérations liées au Groupe pour un montant total de plus de 9M€**, à savoir :

- Des frais d'allocation pour le projet Verold (SAP) pour 3.3M€ ;
- Des refacturations de royalties pour 1.4 M€ ;
- Des effets d'amortissements sur biens "intangibles" pour 3.8M€ ;
- Des coûts SCM (Supply Chain Management) et autres pour 1.1M€.

### **Sans la réorganisation (PSE), les prévisions de résultats du site du Havre resteraient malgré tout proches de l'équilibre**

Bien qu'impactés par une nette baisse attendue des activités turbo compresseurs et malgré toutes les imputations de coûts liés au fonctionnement du groupe environ 9 M€ (voir détails dans chapitre ci-dessus) ... **Les résultats de Dresser-Rand Le Havre devraient néanmoins rester proches de l'équilibre et même bénéficiaires de + 13 M€ en 2021 :**

**2021 +13,5 millions d'€**  
**2022 -1,9 millions d'€**  
**2023 -1,3 millions d'€**

### **Une "hérésie" économique aux bornes de la seule entité Dresser-Rand Le Havre**

**Sur l'ensemble de la période 2020 à 2023, le projet de réorganisation resterait finalement moins générateur de résultat au cumul.**

En effet, si l'on tient compte de l'ensemble des résultats attendus sur la période 2020 à 2023 avec et sans la mise en place du projet de réorganisation, le cumul de ces résultats laisserait apparaître une perte "cumulée" de près de 8M€ avec la mise en place du projet

de réorganisation contre un gain au cumul du même ordre 7.6M€ sans le projet de réorganisation.

Ceci est notamment lié à la provision pour PSE dotée sur 2020 de l'ordre de 59M€. Or, les résultats attendus avec les effets du projet de réorganisation sur 2021 à 2023 sont loin de couvrir l'ensemble de ces 59M€ de coûts provisionnés sur 2020.

Notons enfin qu'en 2023, le résultat attendu de 17.2M€ reste en grande partie et presque uniquement lié à l'économie de masse salariale de 23M€ attendue en année pleine.

	Sans réorganisation	Avec réorganisation	Principaux impacts attendus de la réorganisation
Résultat 2020	-2 709	-59 859	- Provision PSE = 59M€
Résultat 2021	13 504	19 545	- Economie MS = 1.4M€
Résultat 2022	-1 898	15 079	- Economie MS = 21.8M€
Résultat 2023	-1 319	17 239	- Economie MS = 22.9M€
<b>Cumul 2020-2023</b>	<b>7 578</b>	<b>-7 996</b>	
<b>Différentiel des 2 scénarios =</b>		<b>-15 574</b>	

### **Une activité "Repair" (réparations) non conservée qui, si elle était maintenue améliorerait les résultats nets attendus sur Dresser-Rand Le Havre**

S'il est peut-être entendu que l'activité Turbo Compresseurs au vu d'un marché qui se réduit constitue une activité aux marges réduites, à l'inverse l'activité « Repair » reste soutenue par la demande du marché et génère des marges conséquentes.

Conserver cette activité au sein de Dresser Rand Le Havre aurait donc du sens, d'autant qu'elle n'a guère été développée à ce jour par Siemens sur le territoire hexagonal.

Ainsi en ne tenant compte que des prévisions conservatrices établies par notre direction, prévoyant (hors réorganisation) une activité de réparations plutôt stable, notre expert a réintégré cette dernière dans un scénario bis.

Ci-dessous tableau détaillant les deux scénarios :

	Avec réorg. et activité Repair maintenue	Avec réorg. totale
Résultat 2021	19 545	19 545
Résultat 2022	16 341	15 079
Résultat 2023	18 668	17 239
<b>Cumul 2020-2023</b>	<b>54 554</b>	<b>51 863</b>
<b>Differential des 2 scénario =</b>		<b>2 691</b>

**Sans projet de réorganisation, les résultats (Turbo + services après-vente) sont et resteront déficitaires sur l'ensemble Olean + Duisburg mais deviendraient légèrement bénéficiaires sur Le Havre**

Sous prétexte de protéger des données dites sensibles, notre direction a ordonné à notre expert-comptable de présenter les résultats de ces deux sites sous forme de pourcentage et de manière cumulée. Présenté sous cette forme cela permet surtout de minimiser des pertes bien plus conséquentes sur l'entité Duisburg (très consommatrice de charges fixes) que sur notre site.

- Résultats d'exploitation 2018 Olean + Duisburg **-28,5%**  
Résultats d'exploitation 2018 Le Havre **- 9,2%**
- Résultats d'exploitation 2019 Olean + Duisburg **-17,4%**  
Résultats d'exploitation 2019 Le Havre **- 8,2%**
- Résultats d'exploitation 2020 Olean + Duisburg **-11,6%**  
Résultats d'exploitation 2020 Le Havre **+ 0,9%**
- Résultats d'exploitation 2021 Olean + Duisburg **+4,0%**  
Résultats d'exploitation 2021 Le Havre **+5,4%**
- Résultats d'exploitation 2022 Olean + Duisburg **-1,7%**  
Résultats d'exploitation 2022 Le Havre **+0,8%**

**Vous constaterez que ces résultats (turbo + services après-vente), sans projet de PSE, apparaissent dès 2020 en situation légèrement bénéficiaire sur Le Havre mais resteraient déficitaires sur l'ensemble Olean et Duisburg. Cette tendance, malgré un retour positif sur 2021, devrait se poursuivre à horizon 2022 avec un ensemble Olean+Duisburg attendu encore en perte lorsqu'il serait plutôt légèrement bénéficiaire sur Le Havre.**

## Un résultat d'exploitation "simulé" qui resterait en perte à Olean et Duisburg, même après le transfert des activités Turbo-compresseurs du Havre sur ces 2 sites

Compte tenu de ces effets de transferts d'activité annoncés allant du Havre vers d'autres entités du Groupe, c'est bien évidemment sur l'ensemble de notre division « Application Industrielle » que le regard de notre expert-comptable a dû se porter pour apprécier les attendus économiques de ce "plan de rationalisation".

Or, à ce jour, nous ne disposons d'aucun éclairage économique et/ou de prévisions tenant compte de ces transferts d'activités sur les sites de Duisburg et Olean. Cette absence d'information économique sur les attendus de ce plan de "rationalisation", serait, une fois de plus, liée selon notre direction, à des informations dites "ultra-sensibles".

Notre expert a donc simulé les apports de marge que ces transferts d'activités du site du Havre pourraient apporter aux sites de Duisburg et d'Olean. Il ressort ainsi de cette simulation que cet apport de marge, valorisé à hauteur de 35.7M€ en 2021 et 13.5M€ en 2022, resterait finalement insuffisant pour permettre aux activités Turbo Compresseurs d'Olean et Duisburg de renouer avec un résultat bénéficiaire.

Ainsi, après prise en compte de ces apports de marges potentiels, le résultat d'exploitation simulé d'Olean et Duisburg propre aux activités Turbo Compresseurs afficherait une perte d'exploitation de **-9,7%** en 2021 et de l'ordre de **-8,4%** encore en 2022.

### OLEAN ET DUISBURG

TURBO COMPRESSEUR PR SANS PROJET DE REORGANISATION	2020	2021	2022
	%	%	%
Chiffre D'affaires	100%	100%	100%
Marge Brute	-5,2%	-1,3%	2,6%
Résultat d'exploitation (1)	-21,8%	-16,2%	-10,6%
+ Apport simulé de marge sur affaires Turbo - Dresser Rand Le Havre (2)		35 769	13 519
Résultat d'exploitation simulé (1+2)		-9,7%	-8,4%

**Sur cette base, nous ne comprenons donc toujours pas les réels "bien faits" économiques pouvant être attendus liés à ce plan de réorganisation sur l'ensemble du périmètre de la division Applications Industrielles. Il est d'ailleurs important de noter que la conclusion de cette simulation n'a jamais été réfutée par notre direction.**

## Une stratégie cachée pour sauver les sites historiques de Siemens

Depuis la présentation de ce rapport d'étape par notre expert-comptable le 05/02/21, diverses annonces du groupe ont fait état, aussi, de l'arrêt des activités de fabrication turbo compresseur sur le site d'Olean et pour partie, du transfert de ces activités vers un site Siemens basé à Houston.

### **Tiens donc ! Olean va subir exactement le même sort que Le Havre.**

Force est de constater que la volonté du groupe Siemens depuis le rachat de DRESSER-RAND en 2015 a eu pour but de récupérer nos technologies, nos brevets, notre savoir-faire, notre base de compresseurs installés avec bien sûr la manne financière qu'elle génère et maintenant de se séparer des anciens sites de production de DRESSER-RAND (Le Havre et Olean) avec l'espoir de pérenniser les entités SIEMENS que sont Duisburg et Houston.

### Une analyse rapide sur les suppressions de postes prévues par ces quatre sites illustre bien ce constat :

	Dresser-Rand		Siemens	
	Olean	Le Havre	Duisburg	Houston
Effectif global	858	550	1730	?
Suppressions de postes	530	295	369	0
Ratio en %	61,7	53,6	21,3	100

## Un PSE toujours incompris à ce jour

Aujourd'hui, et cela depuis l'annonce de leur PSE, Siemens Energy n'a pas réussi à nous démontrer le bien-fondé de son projet. Les différentes annonces concernant le site d'Olean, modifient la nature même de ce projet de réorganisation présenté le 01/09/20, notamment sur le fait qu'une partie des activités du Havre devaient être transférée vers ce site.

Un bon nombre d'éléments, tant sur le volet industriel, qu'économique n'ont toujours pas été portés à notre connaissance malgré de nombreuses tentatives pour les obtenir. Ces informations, qui pendant un temps nous étaient non communicables car dites sensibles, seraient aujourd'hui finalement non existantes selon notre PDG Samuel MORILLON...

Notre expert-comptable, manquant d'informations sur les futures orientations stratégiques (prévisions liées aux marchés, incidences économiques et financières de la stratégie entre Duisburg, Olean et le Havre etc...) n'a pas pu rendre de rapport définitif et par conséquent les élus du CSE ne sont pas en mesure aujourd'hui de rendre un avis éclairé sur ce projet et ses conséquences.

Voilà pourquoi lors du CSE extraordinaire du lundi 8 février 2021, les élus du CSE se sont prononcés à la majorité pour tenter une action en justice afin de faire valoir leurs droits.

Le Mardi 9 février la direction a reçu officiellement par le biais d'un huissier de justice l'assignation de DRESSER-RAND SAS à comparaître devant le tribunal judiciaire du Havre pour lui ordonner de remettre à notre expert-comptable, les éléments que nous considérons manquants et indispensables à la compréhension de ce projet. **La date de cette comparution étant fixée au 9 mars 2021 à 9H00.**

**Malgré ce projet de PSE, la direction n'a toujours pas réussi à nous démontrer que la pérennité de notre site serait assurée pour demain. La volonté de se séparer d'un site de production comme le nôtre, fort de son expérience industrielle de plus d'un siècle, reste aujourd'hui incompréhensible. Notre réactivité, notre flexibilité et notre grand savoir-faire tant loués par nos directions successives et par nos divers clients seraient aujourd'hui devenu un problème pour un groupe comme Siemens Energy.**

Montreuil, le 3 Mars 2021